



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/21
20 octobre 2015

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-quinzième réunion
Montréal, 16 – 20 novembre 2015

**PLAN D'ACTIVITÉS GÉNÉRAL DU FONDS MULTILATÉRAL
POUR LA PÉRIODE 2016-2018**

Introduction

1. Le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution ont amorcé leurs efforts conjoints de planification des activités pour la période 2016-2018, avec la présentation des tableaux initiaux du plan d'activités, le 17 août 2015. La valeur totale des tableaux du plan d'activités du Fonds multilatéral pour 2016-2018, tels que présentés par les agences bilatérales et d'exécution, est résumée dans le tableau 1.

Tableau 1: Valeurs totales initiales du plan d'activités pour la période 2016-2018 (000 \$US)

Poste	2016	2017	2018	Total (2016-2018)	Total (2019-2020)	Total après 2020
Grand total	224 074	188 217	248 357	660 648	397 586	163 002
Budget indicatif	173 800	153 800	169 167	496 767		
Différence	50 274	34 417	79 191	163 882		

2. Les administrateurs de programmes ont examiné les activités nouvelles, notamment la phase II des plans de gestion l'élimination des HCFC (PGEH), à la lumière de la phase I des PGEH, du financement admissible résiduel et des coûts et ils ont transmis des observations aux agences bilatérales et d'exécution. Durant la réunion de coordination inter-agences qui s'est tenue à Montréal du 31 août au 2 septembre 2015, le Secrétariat a discuté des questions soulevées lors de l'examen des tableaux initiaux du plan d'activités, incluant entre autres : la surprogrammation, les projets inscrits dans les plans d'activités de 2015 mais qui n'ont pas été présentés à la 75e réunion, le secteur de la production, y compris des tranches associées au plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEH) pour la Chine

et des demandes pour l'élimination des chaînes de production de HCFC-22, utilisées auparavant pour produire des CFC (usines mixtes). Des rajustements aux plans d'activités finals ont été acceptés, notamment des modifications pour abaisser les seuils du ratio coût-efficacité dans les secteurs des mousses, de la fabrication dans la réfrigération et la climatisation et de la production. Les tableaux révisés et les descriptifs du plan d'activités ont été présentés par les agences bilatérales et d'exécution.

3. Suite aux discussions lors de la réunion inter-agences, les agences bilatérales et d'exécution ont révisé les tableaux de leurs plans d'activités pour les représenter avec les descriptifs. La valeur totale du plan d'activités pour 2016-2018 est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2: Valeurs totales révisées du plan d'activités de 2016-2018, tel que présenté (000 \$US)

Poste	2016	2017	2018	Total (2016-2018)	Total (2019-2020)	Total après 2020
Grand total	216 385	188 049	248 271	652 705	384 189	161 469
Budget indicatif	173 800	153 800	169 167	496 767	338 334	N/a
Différence	42 585	34 249	79 105	155 939	45 855	N/a

Contenu

4. Le présent document contient le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2016-2018, établi à partir des plans d'activités des agences bilatérales¹, du PNUD², du PNUE³, de l'ONUDI⁴ et de la Banque mondiale⁵ pour 2016-2018, présentés à la 75e réunion.

5. Le présent document se compose des sections suivantes :

- Affectation des ressources dans le plan d'activités de 2016-2018
- Observations du Secrétariat sur les activités requises aux fins de la conformité
- Observations du Secrétariat sur les activités courantes
- Rajustements apportés au plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2016-2018
- Autres questions d'orientation
- Recommandations du Secrétariat

Affectation des ressources dans le plan d'activités de 2016-2018

6. Le tableau 3 présente, pour chaque année, la valeur des activités inscrites dans le plan d'activités de 2016-2018. Les valeurs incluses dans le plan d'activités dépassent le budget indicatif pour 2016-2018, de 155,94 millions \$US.

Tableau 3: Affectation des ressources dans le plan d'activités de 2016-2018, tel que présenté (000 \$US)*

Poste	2016	2017	2018	Total (2016-2018)	Total (2019-2020)	Total après 2020
Requises aux fins de la conformité						
Accords pluriannuels approuvés	24 159	9 813	13 901	47 872	7 123	1 932
Préparation de projet (PRP) sur la production de HCFC – phase I	107	0	0	107	0	0
Production de HCFC – phase I	0	0	533	533	1 065	0

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/22.

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/23.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/24.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/25.

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/26.

Poste	2016	2017	2018	Total (2016-2018)	Total (2019-2020)	Total après 2020
PRP sur la production de HCFC – phase II	300	0	0	300	0	0
Production de HCFC – phase II	29 306	29 306	29 306	87 917	58 612	0
PGEH phase I	277	957	331	1 565	358	16
PGEH phase I – financement supplémentaire	430	1 662	0	2 092	0	0
PRP de PGEH – phase II	2 006	408	3 669	6 083	567	0
PGEH phase II	117 301	112 098	164 903	394 302	244 901	159 521
PRP de PGEH – phase III	0	0	23	23	57	0
Vérification de PGEH	589	589	589	1 766	1 177	0
Démonstration – solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète	7 675	0	0	7 675	0	0
Enquête sur les solutions de remplacement des SAO	130	0	0	130	0	0
Activités courantes						
Programme d'aide à la conformité (PAC)	10 838	11 163	11 498	33 499	24 041	
Coûts de base	5 835	5 876	5 917	17 628	11 958	0
Coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, du suivi et de l'évaluation, moins la contrepartie canadienne	5 630	5 759	5 893	17 282	12 202	0
Trésorier	500	500	500	1 500	1 000	0
Renforcement des institutions	11 304	9 918	11 210	32 432	21 129	0
Grand total	216 385	188 049	248 271	652 705	384 189	161 469
Budget indicatif**	173 800	153 800	169 167	496 767		
Différence	42 585	34 249	79 105	155 939		

* Incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant.

** Selon la décision 74/3 c) pour 2016 et 2017 et le niveau des reconstitutions précédentes pour 2018.

Observations du Secrétariat sur les activités requises aux fins de la conformité

Secteur de la production

7. Un montant total de 1,71 millions \$US (incluant 107 000 \$US pour des activités de préparation de projet en 2016) est inclus pour la phase I du PGEH en République populaire démocratique de Corée.

8. Un montant de 29,31 millions \$US, par année, est inclus de 2016 à 2020 pour la phase II du PGEH en Chine. Ce niveau annuel de financement pour les phases subséquentes⁶ dépasserait, de 34 pour cent, le montant annuel moyen restant après la phase I (21,87 millions \$US pour chaque année de 2017 à 2030). La préparation de projet associée à la phase II qui atteint 300 000 \$US a été présentée aux fins d'examen à la 75^e réunion⁷.

Phase I des PGEH et projets supplémentaires

9. Il y a cinq pays⁸ pour lesquels la phase I des PGEH n'a pas encore été approuvée. Le plan d'activités inclut 1,94 millions \$US pour des activités dont un montant de 1,57 millions \$US programmé

⁶ Le Comité exécutif a décidé que le financement total pour le PGEH en Chine pourrait aller jusqu'à 385 millions \$US. De ce montant, 95 millions \$US ont été approuvés pour la phase I, avec un solde de 290 millions \$US.

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/32.

⁸ Botswana, Libye, Mauritanie, Soudan du Sud et République arabe syrienne. Toutefois, les PGEH pour le Botswana et la Libye ont été présentés à la 75^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/39 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/53, respectivement).

pour la période 2016 à 2018.

10. Les agences d'exécution ont inscrits des projets supplémentaires en dehors de la phase I des PGEH pour cinq pays, à savoir, Bahreïn, Cuba Équateur, Panama et Uruguay, au montant de 2,09 millions \$US pour la période 2016-2018. Ces demandes relèvent de différentes décisions du Comité exécutif autorisant ces pays à présenter des projets supplémentaires durant la mise en oeuvre de la phase I de leur PGEH.

Phase II des PGEH dans les pays à faible volume de consommation (PFV)

11. Le montant total du financement pour la phase II des PGEH visant le secteur de l'entretien dans les PFV s'élève à 25,91 millions \$US dont 724 727 \$US pour la période 2016-2018, destinés pour la plupart au financement d'une réduction jusqu'à 67,5 pour cent de la consommation de référence de HCFC en 2025. La valeur des projets pour le secteur de l'entretien dans les PFV qui doivent parvenir à une réduction de 35 pour cent, s'élève à 1,4 millions \$US (incluant 569 119 \$US pour la période 2016-2018).

Phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV

12. Le montant total du financement pour la phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV s'élève à 772,81 millions \$US pour l'élimination de 9 595 tonnes PAO de HCFC (incluant 393,58 millions pour la période 2016-2018 avec l'élimination de 4 105 tonnes PAO de HCFC). Le tableau 4 fournit la répartition du financement par secteur.

Tableau 4: Répartition du financement pour la phase II des PGEH, par secteur, dans les pays qui ne sont pas des PFV (000 \$US)

Secteur	2016-2018	2019-2020	Après 2020	Total	Pourcentage du total
Mousses, en général	19 597	8 806	2 039	30 441	3,9
Mousse de polystyrène extrudé	49 165	33 280	500	82 945	10,7
Mousse rigide	111 510	49 215	708	161 433	20,9
Lutte contre les incendies	31	3		34	0,0
Production de frigorigène à base d'hydrocarbures	497	607	0	1 104	0,1
Réfrigération et climatisation	78 631	48 141	5 077	131 848	17,1
Assemblage d'équipements de réfrigération	4 263	1 717	0	5 980	0,8
Réfrigération en général (incluant la fabrication, les secteurs commercial et industriel)	56 483	43 176	14 708	114 367	14,8
Entretien des équipements de réfrigération	61 074	43 332	121 166	225 572	29,2
Solvants	12 326	6 759	0	19 085	2,5
Grand total	393 577	235 036	144 197	772 810	100,0

13. A sa 73^e réunion, le Comité exécutif a endossé le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2015-2017, étant entendu que les agences insisteraient beaucoup plus sur l'élimination des HCFC dans le secteur des mousses durant la phase II des PGEH inscrits dans les plans d'activités pour la période 2016-2018 (décision 73/27 d)). Le tableau 5 présente l'admissibilité résiduelle pour les HCFC-141b (incluant ceux contenus dans les polyols pré-mélangés importés) durant la phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV, en tenant compte de l'élimination inscrite dans ce plan d'activités. Le Secrétariat propose des rajustements afin de limiter le tonnage pour les HCFC-141b au financement résiduel admissible. Plusieurs pays disposent d'une admissibilité résiduelle pour les HCFC-141b qui n'était pas incluse dans les plans d'activités. Il convient de noter que l'Équateur a été autorisé à présenter sa consommation de HCFC-141b à un stade ultérieur.

Tableau 5: Admissibilité résiduelle pour les HCFC-141b pour les pays qui ne sont pas des PFV (tonnes PAO)

Pays	Financement résiduel admissible	Tonnage proposé dans le plan d'activités	Tonnage rajusté dans le plan d'activités	Solde
Algérie	7,09	5,36	5,36	1,73
Argentine	70,61	77,52	70,61	0,00
Bahreïn	10,11	4,00	4,00	6,11
Bangladesh	1,03	0,00	0,00	1,03
Brésil	352,74	135,60	132,13	220,61
Chili	36,28	42,06	36,28	0,00
Chine	4 187,13	2 050,00	2 050,00	2 137,13
Colombie	97,78	21,49	21,49	76,29
Équateur	5,71	0,00	0,00	5,71
Égypte	60,08	15,00	15,00	45,08
Inde	638,02	222,50	222,50	415,52
Indonésie	42,70	44,00	42,70	0,00
Iran (République islamique d')	91,10	131,10	91,10	0,00
Jordanie	38,42	40,58	38,42	0,00
Koweït	10,64	10,64	10,64	0,00
Liban	22,43	23,72	22,43	0,00
Libye	30,20	30,20	30,20	0,00
Malaisie	67,94	67,94	67,94	0,00
Maroc	7,90	7,90	7,90	0,00
Nigeria	70,10	40,00	40,00	30,10
Oman	0,02	0,00	0,00	0,02
Pakistan	66,80	30,00	30,00	36,80
Panama	2,50	2,50	2,50	0,00
Pérou*	0,00	19,16	0,00	0,00
Philippines	8,85	0,00	0,00	8,85
Qatar	0,57	0,00	0,00	0,57
Somalie	1,68	1,68	1,68	0,00
Soudan	27,20	0,00	0,00	27,20
République arabe syrienne	61,36	0,00	0,00	61,36
Thaïlande	54,06	38,40	38,40	15,66
Tunisie	5,29	5,00	5,00	0,29
Uruguay	5,74	5,74	5,74	0,00
Venezuela (République bolivarienne du)	41,47	41,47	41,47	0,00
Viet Nam	78,36	63,76	63,76	14,60
Yémen	17,55	11,00	11,00	6,55

* L'accord sur le PGEH mentionnait que le point de départ pour le HCFC-141b contenu dans les polyols importés serait établi à la phase II.

Préparation de projet pour la phase III des PGEH

14. Le montant total du financement pour la préparation de projet pour la phase III des PGEH s'élève à 79 100 \$US pour la période de 2016 à 2020, incluant 22 600 \$US pour la période 2016-2018.

Vérification des PGEH

15. Le Secrétariat a inscrit un montant de 588 600 \$US, par année, pour les rapports de vérification⁹ en supposant que 18 rapports, au coût de 32 700 \$US chaque, seront préparés (1,77 millions \$US pour la

⁹ La décision 61/46c) exige des rapports de vérification pour un échantillon de 20 pour cent des PFV avec des PGEH approuvés.

période 2016-2018 et 1,18 millions \$US pour la période 2019-2020).

Projets de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement¹⁰

16. Un montant total de 7,68 millions \$US est inscrit pour les projets de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète en 2016. Les agences d'exécution n'ont pas fourni la valeur PAO pour plusieurs de ces activités (tableau 6).

Tableau 6: Projets de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (000 \$US)

Pays/ Région	Agence	Secteur et sous-secteur	Montant (000 \$US) 2016	PAO 2016
Costa Rica	PNUD	Projet de démonstration pour la transition d'unité frigorigène au HCFC-22 vers un système au NH3 dans les chambres froides	500	0,0
Inde	PNUD	Projet de démonstration pour le développement et l'évaluation de formulations de mousses pulvérisées au polyol pour les édifices qui utilisent les HFO comme agent de gonflage	1 000	33,0
Koweït	PNUD	Projet de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour des applications de climatisation dans des conditions de température ambiante élevée	218	3,7
Maldives	PNUD	Projet de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour l'élimination des HCFC dans des applications de réfrigération dans l'industrie des pêches	321	0,6
Arabie saoudite	ONUDI	Fabrication de frigorigènes – frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète, à base de HFO, pour le secteur de la climatisation dans des environnements à température ambiante élevée	1 926	11,0
Région: Asie occidentale	PNUE	Assistance technique pour le secteur de la climatisation – Promouvoir des frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète dans les pays à température ambiante élevée, en Asie occidentale (PRAHA-II)	339	*
Région: Asie occidentale	ONUDI	Frigorigènes – climatisation - PRAHA II	482	0,0
Mondial	ONUDI	Frigorigènes –Assemblage et chargement dans la réfrigération - Secteur d'assemblage des équipements de réfrigération en Argentine et en Tunisie	1 284	13,8
Mondial	ONUDI	Entretien des frigorigènes – Projet de démonstration sur le confinement des frigorigènes et l'introduction de frigorigènes à faible potentiel de réchauffement	1 605	17,2

* Non fourni.

Enquête sur les solutions de remplacement des SAO

17. Des enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO ont été approuvées pour 85 pays et 44 ont été présentées à la 75^e réunion. Seize pays visés à l'article 5 n'ont pas d'enquêtes sur les SAO, approuvées ou présentées. Un montant total de 130 000 \$US a été inscrit pour une enquête sur les solutions de remplacement des SAO aux Philippines en 2016. Toutefois, une demande pour le

¹⁰ Conformément à la décision 72/40 b) par laquelle le Comité exécutif a établi une fenêtre pour la présentation de projets de démonstration sur des solutions de remplacement des HCFC qui présentent un faible potentiel de réchauffement de la planète jusqu'à la 76^e réunion, à l'intérieur du cadre spécifique, et alloué un financement total qui ne saurait dépasser 10 millions \$US.

financement de cette enquête a été présentée à la 75^e réunion.

Observations du Secrétariat sur les activités courantes

Coûts usuels

18. Les coûts usuels, à savoir le PAC, les coûts de base, les coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, du suivi et de l'évaluation ainsi que les coûts du Trésorier devraient respecter les taux d'augmentation convenus jusqu'à présent.

Renforcement des institutions (RI)

19. Pour les activités de RI, un montant de 53,56 millions \$US a été inscrit dans le plan d'activités dont 32,43 millions \$US pour la période 2016-2018¹¹ et 21,13 millions \$US pour la période 2019-2020.

Rajustements apportés au plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2016-2018

20. À la réunion de coordination inter-agences, des rajustements aux plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution ont été acceptés selon les décisions pertinentes du Comité exécutif, tel qu'expliqué dans l'introduction. Lors de l'examen des plans d'activités révisés des agences bilatérales et d'exécution pour 2016-2018, le Secrétariat a constaté que les rajustements suivants n'étaient pas inclus :

Tableau 7: Rajustements apportés au plan d'activités général du Fonds multilatéral de 2016-2018

Rajustement	2016-2018 (000 \$US)	2019 et après 2020 (000 \$US)
Valeurs des accords pluriannuels pour refléter les montants réels approuvés dans le cadre des accords	-3 945	3 225
Nouvelles activités de PGEH (phases I et II) présentées à la 75 ^e réunion pour correspondre au niveau de financement proposé, tel que soumis initialement	249	-901
Préparation de projet pour la phase II du PGEPH en Chine puisque cette activité a été présentée aux fins d'examen à la 75 ^e réunion	-300	0
Phase II de PGEPH débutant en 2017 selon la décision 71/23 c)	-44 169	-14 863
Phase I de PGEPH selon la décision 60/44 f) xii)	-49	-41
Phase I supplémentaire de PGEH selon seuil pertinent du ratio cout-efficacité	-259	0
Préparation de projet pour la phase II des PGEH selon la décision 71/42	-249	-189
Phase II des PGEPH dans les PFV jusqu'au montant maximum autorisé pour atteindre la réduction de 35 ou de 67,5 pour cent de la consommation de référence de HCFC, selon la décision 74/50 c) xii)	-57	-3,622
Phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV, avec une élimination supérieure au maximum admissible pour les HCFC-141b (incluant ceux contenus dans les polyols pré-mélangés importés)	-3 797	-2 729
Phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV qui ont seulement un secteur d'entretien dans la réfrigération, avec une élimination supérieure à la réduction de 67,5 pour cent de la consommation de référence de HCFC	0	-13

¹¹ Conformément à la décision 74/51c) d'approuver tous les projets de renforcement des institutions et les renouvellements à un taux supérieur de 28 pour cent aux niveaux historiques, avec un niveau minimum de financement du renforcement des institutions de 42 500 \$US par année.

Rajustement	2016-2018 (000 \$US)	2019 et après 2020 (000 \$US)
Phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV, avec un secteur des mousses basé sur un ratio cout-efficacité maximum de 7,00\$US/kg ¹²	-70	-325
Phase II des PGEH dans les pays qui ne sont pas des PFV, avec un secteur d'assemblage des équipements de réfrigération basé sur un ratio cout-efficacité maximum de 4,80 \$US/kg	-1 104	-736
Phase II des PGEH dans des pays qui ne sont pas des PFV, avec un secteur d'entretien dans la réfrigération, basé sur un ratio cout-efficacité maximum de 4,80\$US/kg	-859	-782
Enquête sur les solutions de remplacement des SAO pour les Philippines	-130	0

21. Le tableau 8 présente les résultats des rajustements proposés au plan d'activités général pour la période 2016-2018.

Tableau 8: Affectation rajustée des ressources dans le plan d'activités de 2016-2018 (000 \$US)*

Poste	2016	2017	2018	Total (2016- 2018)	Total (2019- 2020)	Total après 2020
Requises aux fins de la conformité						
Accords pluriannuels approuvés	20 507	11 252	12 169	43 928	10 506	1 775
PRP sur la production de HCFC – phase I	107	0	0	107	0	0
Production de HCFC – phase I	0	0	533	533	1,065	0
PRP sur la production de HCFC – phase II	0	0	0	0	0	0
Production de HCFC – phase II	0	21 874	21 874	43 749	43 749	0
PGEH phase I	237	948	331	1 516	321	11
PGEH phase I – financement supplémentaire	327	1 506	0	1 833	0	0
PRP de PGEH – phase II	1 815	408	3 611	5 834	378	0
PGEH phase II	114 906	111 687	162 071	388 664	242 399	152 914
PRP de PGEH – phase III	0	0	23	23	57	0
Vérification de PGEH	589	589	589	1 766	1 177	0
Démonstration – solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète	7 675	0	0	7 675	0	0
Enquête sur solutions de remplacement des SAO	0	0	0	0	0	0
Activités courantes						
PAC	10 838	11 163	11 498	33 499	24 041	0
Coûts de base	5 835	5 876	5 917	17 628	11 958	0
Coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, du suivi et de l'évaluation, moins contrepartie canadienne	5 630	5 759	5 893	17 282	12 202	0
Trésorier	500	500	500	1 500	1 000	0
Renforcement des institutions	11 304	9 918	11 210	32 432	21 129	0
Grand total	180 268	181 481	236 217	597 966	369 982	154 699
Budget indicatif**	173 800	153 800	169 167	496 767	338 333	0
Différence	6 468	27 681	67 050	101 200	31 648	154 699
Par agence						
France	198	180	0	377	27	0
Allemagne	1 671	3 516	6 280	11 467	3 615	2 874
Italie	473	0	68	541	0	0
PNUD	45 025	29 261	58 555	132 840	65 082	3 398

¹² Tel que convenu à la réunion de coordination inter-agences.

Poste	2016	2017	2018	Total (2016-2018)	Total (2019-2020)	Total après 2020
PNUE	26 011	21 415	27 822	75 249	56 065	116 678
ONUDI	64 633	59 339	73 389	197 362	127 558	27 848
Banque mondiale	35 538	60 923	63 122	159 583	103 256	3 901
Vérification de PGEH	589	589	589	1 766	1 177	0
Coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, du suivi et de l'évaluation, moins contrepartie canadienne	5 630	5 759	5 893	17 282	12 202	0
Trésorier	500	500	500	1 500	1 000	0

* Incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant.

** Selon la décision 74/3 c) pour 2016 et 2017, et le niveau des reconstitutions précédentes pour 2018.

Autres questions d'orientation

Activités inscrites dans le plan d'activités de 2015 qui n'ont pas été approuvées à la 75^e réunion

22. Les activités inscrites dans les plans d'activités de 2015 des agences bilatérales et d'exécution mais qui n'ont pas été proposées à la 75^e réunion, sont déjà inscrites dans le plan d'activités de 2016-2018. Tout projet du plan d'activités de 2015, proposé à la 75^e réunion mais qui est reporté, devrait aussi être transféré dans le plan d'activités de 2016, avec la répartition de ressources prévue pour la période triennale 2015-2017 selon les informations des agences bilatérales et d'exécution.

23. L'approbation d'activités qui ne sont pas inscrites dans le plan d'activités de 2015 à la 75^e réunion pourrait entraîner une diminution des ressources disponibles pour le reliquat du réapprovisionnement de 2015-2017, tel qu'indiqué dans la Mise à jour sur la mise en oeuvre des plans d'activités de 2015-2017¹³. Le Comité exécutif se rappellera peut-être qu'il a décidé d'examiner la disponibilité des liquidités pour les budgets de 2016 et 2017 à la première réunion de 2016 (décision 74/3 d))¹⁴.

Dépassement du budget

24. Les activités inscrites dans le plan d'activités pour la période 2016-2018 dépassent le budget indicatif global de 101,2 millions \$US après les rajustements, tel qu'il ressort du tableau 8. En outre, ce dépassement excède le budget indicatif, de 6,47 millions \$US en 2016, de 27,68 millions \$US en 2017 et de 67,05 millions \$US en 2018. Le niveau de financement des activités courantes et des projets excèderait aussi un budget indicatif pour la période 2016-2020, de 132,85 millions \$US¹⁵, avec un engagement de 154,7 millions \$US après 2020. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner dans quelle mesure le financement des tranches d'accords pluriannuels dans les années futures pourrait avoir un impact sur l'affectation des ressources compte tenu de la décision 74/3 c) et d).

Questions d'orientation dans les plans d'activités des agences

25. Le PNUD a soulevé les cinq questions d'orientation suivantes : autoriser les pays à présenter la phase II de PGEH qui s'étendent au-delà de 2020; accorder une priorité au secteur de fabrication dans la réfrigération et la climatisation; exiger un minimum de financement de 10 pour cent pour la dernière année de tout PGEH; croissance de la consommation de HCFC depuis 2010; flexibilité dans la

¹³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/5.

¹⁴ D'examiner la disponibilité des liquidités pour les budgets de 2016 et 2017 à la première réunion de 2016, compte tenu de la collecte des intérêts, du remboursement non prévu des soldes non utilisés provenant de projets ou d'accords, du paiement des contributions promises pour les périodes triennales précédant la dernière reconstitution, de toutes pertes dues au non-paiement des contributions promises depuis la dernière reconstitution et de toutes pertes ou tous gains résultant du mécanisme de taux de change fixe.

¹⁵ 101,2 millions \$US plus 31,65 millions \$US.

consommation entre HCFC-141b et HCFC-22.

26. L'ONUDI et la Banque mondiale ont soulevé la question d'inscrire des demandes pour le secteur de la production qui incluent l'élimination de chaînes de production de HCFC-22, utilisées auparavant pour la production de CFC (usines mixtes) et qui n'étaient pas inscrites dans leurs plans d'activités, à la lumière de la décision 66/5 a) v) pour le Mexique (ONUDI), l'Argentine et l'Inde (Banque mondiale).

27. Les observations du Secrétariat sur les questions soulevées à propos des plans d'activités des agences d'exécution sont contenues dans les plans d'activités individuels.

RECOMMANDATIONS

28. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2016-2018, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/21;
- b) Décider s'il convient de :
 - i) Rajuster le plan d'activités, tel que proposé par le Secrétariat dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/21;
 - ii) Rajuster davantage le plan d'activités durant les délibérations du Comité exécutif et/ou la présentation de leurs plans d'activités par les agences bilatérales et d'exécution, par l'ajout de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), d'activités de renforcement des institutions qui figuraient dans le plan d'activités de 2015 et qui ont été reportées au plan d'activités de 2016 lors de la 75^e réunion;
- c) Demander aux agences bilatérales et d'exécution d'inscrire dans leurs plans d'activités la phase II des activités des PGEH pour le Costa Rica, Cuba, El Salvador, le Ghana, la Géorgie, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, Sao Tome et Principe, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne, Trinidad et Tobago et le Zimbabwe;
- d) Examiner dans quelle mesure le financement des tranches d'accords pluriannuels dans les années futures pourrait avoir un impact sur l'affectation des ressources compte tenu de la décision 74/3 c) et d); et
- e) Endosser le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2016-2018, tel que rajusté par le Secrétariat [et le Comité exécutif] tout en prenant note que cet endossement ne signifie aucunement l'approbation des projets identifiés dans ce plan, ni de leurs niveaux de financement ou de leurs tonnages.